# PROVENCE PRESTIGE IMMOBILIER

### BAREME DES HONORAIRES DE VENTE:

Les honoraires sont calculés TTC et ils sont de 5.00 % TTC

Les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente.

# BAREMES DES HONORAIRES DE LOCATION:

Immeubles à usage d'habitation meublé et non meublé, baux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989 et loi Alur :

Honoraires locataire zone tendue : 10€ / m²+ 3€ /m² pour l'état des lieux

Honoraires bailleur zone tendue : 10€ / m²+ 3€ /m² pour l'état des lieux

Les honoraires incluent visites, constitution de dossier et rédaction d'actes.

## **MEDIATEUR:**

### **MEDIMMOCONSO**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Ayant son siège social : 1 Allée du Parc Mesemena à 44500 LA BAULE

Adresse administrative: 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS 25222 à

44505 LA

BAULE CEDEX;

Inscrit au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 823 553 037.

https://medimmoconso.fr/

SARL RICHARD: 1bis, Rue Frédéric Mistral

13100- Aix en Provence

RC: 417 821 824

Carte Professionnelle: N CPI 7501201800036 336